

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 35

Artikel: Le quartier de la Cité
Autor: J.Z.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en revanche en tournant nos regards à notre gauche nous lisons : *Gasthof zu den drei Schweizern*, et, bien que nous ne soyons que deux, nous entrons, bon gré, malgré, nous rafraîchir en allemand, attendu que l'anglais n'est pas notre fait et que le français a disparu.

Pauvre canton de Vaud, *est-ce assez* de progrès, de nouveautés, de perfectionnements? En vérité, je ne m'y reconnais plus! Hélas! cher pays de jadis, où es-tu? Je ne sais plus te voir, je te cherche en vain, tu as disparu, tu es mort, tu es enterré!

Vous souvenez-vous, monsieur le rédacteur, de certaine épitaphe, placée sur la tombe d'un défunt dans un de nos cimetières? Je ne sais pourquoi elle me revient à l'esprit dans ce moment. La voici :

J'ÉTAIS BIEN,
JE VOULUS ÊTRE MIEUX,
JE PRIS MÉDECINE,
ET ME VOICI !

Le quartier de la Cité.

Le quartier de la Cité forme aujourd'hui la cinquième division de la ville de Lausanne, il comprend, outre la Cité proprement dite, la Mercerie, le Chemin-Neuf, le Petit-Valentin, le Tunnel, les Eaux et la Barre.

Il n'en était pas ainsi jadis et les commissionnaires n'auraient pas été dans le cas de confondre les numéros 1 et 2 qui se trouvent à chacune des extrémités de la rue Mercerie. Le N° 1 d'en haut, qui appartient à la rue Saint-Etienne, se trouvait séparé de la Mercerie par une porte de ville, limite entre la bourgeoise et le domaine de Monseigneur le prince-évêque. La Cité impériale et la ville bourgeoise formaient deux domaines distincts; la Cité comme position militaire pouvait écraser la ville, aussi chaque nouvel évêque devait-il, avant de franchir la porte de Saint-Etienne pour entrer dans le palais épiscopal, jurer sur l'Evangile qu'il respecterait les libertés et les franchises de la ville.

À droite de l'ancien emplacement de la porte, nous trouvons le temple allemand. C'est là que, sous le régime bernois, se trouvait l'arsenal, placé hors de la main du peuple, mais au service de LL. EE. Après 1803, l'arsenal fut transféré à Morges et le local fut érigé en chapelle anglaise, catholique et allemande.

Sous les Bernois, le catholicisme était non-seulement suspect, mais persécuté. A grand-peine l'ambassadeur sarde résidant à Lausanne avait-il obtenu, sous sa responsabilité, que les Savoyards et autres étrangers en séjour pussent assister à la messe qui se disait dans une des pièces de l'ambassade. Ce service fut ensuite toléré dans un sous-sol, jusque vers 1829, où il y eut à Lausanne une grande affluence d'étrangers appartenant à l'église romaine. On construisit alors une église catholique sur la place du Tunnel, qui n'était qu'un fond désert. Le temple allait être achevé lorsqu'il se déclara un mouvement de terrain, produit par des blocs de

Pierre destinés jadis à la construction de la cathédrale et jetés pêle-mêle dans ce creux. Le nouvel édifice fut démoli et remplacé par la chapelle actuelle.

À cette époque, l'hospice cantonal servait de pénitencier. Les hommes au second étage, les femmes dans le sous-sol, les malades entre deux.

Nous passons à côté de l'ancienne cure si pleine de souvenirs, le pasteur Secretan et la famille Gordon, puis le vénérable pasteur Manuel, puis notre bon papa Fabre, mais pour tout raconter il faudrait un volume. Il faudrait un autre volume pour narrer tous les souvenirs qui se rattachent à la maison Beaud, située immédiatement au-dessus de l'escalier des Grandes-Roches, la seule maison du quartier qui n'ait pas changé de propriétaire. Que de figures ont passé par-là : les émigrés italiens y logeaient en 1822, alors que les polices de l'Autriche, de la Russie, de la France et de l'Espagne suscitaient des troubles en Italie pour imposer au pape leur protectorat intéressé.

Nous arrivons à la cathédrale. Lecteur ne passez pas outre; nous n'allons point répéter de description, en revanche nous tenons à conserver l'histoire de la nuit du 24 mai 1825, nous en avons été témoin oculaire. Notons en passant que la cathédrale ne présentait point alors le même aspect intérieur qu'aujourd'hui. Le chœur, en imitation de ce qui existe encore à Berne, avait été séparé de la nef par un jubé en marbre noir qui existe encore Cité-Devant, 25, dans le jardin de la famille Secretan, qui l'a acheté. Les tables de la communion étaient devant la porte du jubé; de l'autre côté étaient restées les stalles des chanoines, semblables à celles qui sont devant la chaire. Elles sont reléguées dans la chapelle, passablement obscure, du château de Chillon.

La nuit du 24 mai fut calme. Une sérénade fut donnée à M^{lle} B^{***}, rue de Bourg, demi-heure avant la catastrophe. En revanche, il y avait en Savoie un orage partiel qui amena une légère ondée sur Lausanne. Le papa Collet, concierge de la cathédrale, et son épouse (nous le tenons d'eux-mêmes) se trouvaient dans le chœur à une heure moins un quart du matin, occupés à fermer les fenêtres, lorsque le coup de tonnerre éclata. « En voilà un fameux! dit Collet, et qui n'est pas tombé loin! Je vais voir! » Et Collet se hâta de remonter au clocher d'où il découvrit une légère flamme sur la flèche. Un agent de police, faisant sa ronde, ayant vu la chose, se hâta de donner l'alarme. Il cria « Au feu! » dans la rue de Bourg, mais d'une voix si essoufflée et si angoissée, que chacun sauta bas du lit, pénétré de terreur.

La flamme n'était pas encore très grande. Il faut dire que la flèche d'alors était plus massive que celle qui l'a remplacée. L'incendie dura trois heures. Un reflet lugubre d'un jaune orange donnait un aspect sinistre aux campagnes de la *Solitude* et à la forêt de *Sauvabelin*, et l'on eût pu lire la *Gazette* dans la rue de Bourg. Comment éteindre le feu? Nos

meilleures pompes atteignaient à peine la galerie extérieure, alors sans barrière. Les fontaines de la Cité étaient insuffisantes, car outre ce que la Cathédrale réclamait, il ne faut pas oublier que les flammèches et les charbons ardents pleuvaient sur les maisons voisines et sur le toit de la nef. Le poste près de la grosse cloche devenait intenable, et si le vent eût chassé les brandons dans le clocher, que seraient devenues les archives cantonales ? Ce fut une rude nuit pour l'archiviste Saugy. On enleva ce qu'on put des archives, et dans un grand nombre de maisons on transporta le mobilier à la cave. On établit des balayeurs sur les toits, souvent obligés de s'arrêter pour éteindre leurs propres vêtements, et dont l'activité couvrait de braises ceux qui travaillaient autour de l'édifice. Une file s'organisa dans les Grandes-Roches, où des Savoyardes firent des prodiges.

Une autre file se forma aux Escaliers-du-Marché, puisant de l'eau à la Palud. On monta des pompes sur le toit de la cathédrale, c'est tout dire. A cette époque on sonnait le tocsin dans les autres églises; la cloche de Saint-Laurent elle-même fut de la partie. La cloche d'alarme, le porte-voix, les ordres des chefs de pompes, le fracas des poutres embrasées qui s'écroulaient de plus de cent pieds de hauteur, formaient une symphonie qu'aucun langage ne pourra rendre. La foule était muette. Cependant nos braves charpentiers, malgré la chaleur dévorante et qui allait croissant, montèrent dans la flèche, enlevèrent le bouchon de la voûte, et par ce vaste trou lancèrent les poutres dans le chœur où les pompes s'occupaient à les éteindre. Quiconque a monté les escaliers de la flèche connaît l'exiguïté des degrés, l'étroitesse du passage et comprendra ce que c'était que de les franchir de nuit, au milieu de la fumée et d'un air brûlant.

Dans le chœur, le spectacle était étrange, les grandes flammes faisaient vaciller l'ombre des colonnes et des monuments funèbres. Une vapeur épaisse ajoutait au fantastique du tableau. Le jubé, barrant le passage, entravait les manœuvres, et si les stalles des chanoines avaient pris feu, ainsi que les bancs, qu'en serait-il advenu ?

Le peuple se montra cette nuit-là grand, magnanime, héroïque.

Le jeudi 25 mai, on célébra les promotions du Collège dans la Cathédrale; tout se trouvait en ordre, sauf au-delà du jubé.

Les suites pratiques de l'incendie de la flèche furent :

1° La création du grand réservoir au-dessus de Martheray. Servit-il à grand chose ? Nous l'ignorons. En août 1830, le feu prit à la provision de bois de la boulangerie du Champ-de-l'Air (cet établissement faisait le pain pour la Caserne, l'Evêché, l'Hôpital et la Maison de force); nous avons été à la file, mais nous n'avons pas trouvé que le grand réservoir fit rien de bien remarquable. Le plus pittoresque fut de voir les aliénés sortis de leurs cellules, dispersés dans le jardin et se livrant à des actes et à des pro-

pos inoffensifs, mais fort singuliers. L'un d'entre eux rentra guéri chez sa femme.

2° L'obligation imposée à chaque propriétaire de maison de fournir deux seaux en cas d'incendie.

3° L'obligation imposée aux locataires des premiers étages de mettre une lanterne à la fenêtre lorsqu'il brûlait la nuit, du moins sur le passage menant au lieu du sinistre.

4° La commande faite à M. Schenk, mécanicien à Berne, de la pompe aspirante et refoulante du Château. Cette même pompe fut envoyée en octobre 1862 à Ouchy, pour vider le lac et mettre à sec l'*Helvétie* enfoncée près de la campagne de Cerjat.

5° Enfin on ordonna de diriger toute l'eau des réservoirs sur les fontaines les plus rapprochées du théâtre de l'incendie.

La flèche fut rétablie en juillet 1827.

J. Z.

Une déplorable affaire.

Un bijoutier de Genève, homme riche, aussi avaro qu'original, vif et impatient à l'excès, s'en allait il y a quelques jours visiter son fils, en séjour chez une vieille tante, à Fribourg.

Comme il s'agissait d'un voyage de pur agrément et d'une dépense en quelque sorte inutile, Monsieur prit une place de 3^{me} classe. Mais, détestant le bruit, la fumée et les mauvaises odeurs, il jeta un coup d'œil rapide dans le train et s'installa dans le wagon qui lui parut le moins encombré. Il ne s'y trouvait en effet que deux membres du clergé vaudois, discutant avec chaleur sur la question du catéchisme.

Ce voisinage n'était donc pas trop désagréable à notre voyageur, qui, seul sur un banc, y étendit ses longues jambes et se trouvait parfaitement à l'aise. Le catéchisme Augsbourger ne lui étant pas plus familier que le catéchisme Durand, il ne s'en préoccupa guère et resta tout entier aux réflexions qui intéressaient son commerce de bijouterie.

A Nyon, la porte s'ouvrit pour laisser entrer un Allemand fumant comme une cheminée un jour de noce et portant à son bras un panier recouvert d'un linge grossier. C'était un marchand de schabzigre.

La chaleur était étouffante et les émanations envoyées par les petits fromages mirent le bijoutier dans une fiévreuse agitation. Il se soulevait sur son banc, changeait de place, se mouchait; tout était inutile, les bouffées de l'industrie glaronnaise ne lui laissaient aucun répit. Enfin il se colla vers la portière jusqu'à Lausanne, se retournant de temps en temps vers l'ennemi avec le regard d'un parvenu qui rencontre un pauvre.

L'arrivée du train à Lausanne déposa sur le quai l'homme au panier que le Genevois vit monter en ville, en laissant échapper un soupir de délivrance.

Peu de temps après, le bijoutier partait pour Fribourg en compagnie d'ouvriers piémontais rivalisant de gestes et d'éloquence, avec quatre actionnaires de l'Ouest discutant de la fusion et fort étonnés d'être obligés de payer leurs places sur un chemin de fer qui ne leur paie rien de tout.